



Demande de subvention / répartition du produit des amendes de police 2024 – mise en sécurité de la rue Chanzy

Vu la délibération N°2020-3-14 en date du 3 juillet 2020 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal et notamment l'alinéa 26° autorisant Monsieur le Maire à demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;

Vu la population de la Commune du Château d'Oléron qui s'établit au 1^{er} janvier 2023 à 4 399 habitants ;

Vu l'inscription des crédits correspondants sur le budget primitif 2024 de la commune ;

Vu l'intérêt d'offrir aux enfants les meilleures conditions de sécurité pour qu'ils puissent accéder à leur établissement scolaire ;

Vu la proposition du Syndicat de voirie, qui assure la maîtrise d'œuvre de l'opération, pour un montant de 95 458,46 € HT ;

En conséquence, Monsieur le Maire sollicite une subvention de 20 000 € au titre de la répartition du produit des amendes de police 2024 pour mise en sécurité de la rue Chanzy.

Le 8 mars 2024

Le Maire,
Michel PARENT

